



Mise en demeure sans courrier préalable

Par **gerard66**, le **07/08/2010 à 20:19**

Bonjour,
Je viens de recevoir une mise en demeure de la financière de recouvrement pour une facture de location de véhicule chez Avis non payée.
Cette location a été commandée par une société andorranne chez Avis Andorre qui a ensuite transmis cet ordre à Avis Perpignan.
Comment se fait-il que j'ai reçu cette mise en demeure sans courrier préalable ?
Pourquoi cette mise en demeure m'est-elle adressée, alors que dans cette affaire je n'étais que le simple utilisateur et non pas le commanditaire ?
Quels sont mes possibilités pour me défendre ?
Merci pour votre aide.
Cordialement.
Gérard.